



BRENNUS 4.0

LETTRE D'INFORMATION DU CENTRE
DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT
DU COMMANDEMENT

Octobre 2019

Le rôle de l'armée de Terre dans la dissuasion conventionnelle de demain, la « guerre qui vient »

Par Monsieur Hugo Decis, de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques



L'article suivant est un document de libre opinion dont l'argumentaire et les conclusions n'engagent que son auteur.

A lors que la chute de l'URSS avait rendu la perspective d'un affrontement direct improbable entre deux puissances militaires majeures, près de trente ans après la fin de la Guerre froide, l'émergence et la réémergence de nations décidées à remettre en question l'ordre international interrogent sur la capacité de nos forces à mener un combat d'envergure. Celles-ci ont, dans l'intervalle, évolué : l'absence d'un adversaire décidé à contester au monde occidental la maîtrise des espaces aériens ou maritimes[1], ou encore la seule suprématie technologique militaire, ont poussé nos dirigeants à ne considérer l'affrontement qu'à travers son prisme le plus répandu, encouragés en cela, il est vrai, par des politiques financières n'autorisant ni la prolifération de matériels lourds, ni le maintien d'effectifs importants.

Face à un adversaire dépourvu de forces aériennes ou maritimes, mais aussi d'éléments mécanisés ou blindés, la France s'est habituée aux conflits de basse intensité où l'artillerie, la cavalerie blindée et la masse d'infanterie sont plus aussi déterminantes qu'autrefois. Le seul déploiement de contingents limités, épaulés par des moyens aériens peu nombreux mais décisifs, s'avérait suffisant pour décider de la victoire. Cette guerre-là, alternant embuscades, raids commandos, déploiements éclairs de détachements réduits, légers et mobiles et frappes aériennes, la France sait la faire. Elle est même sans doute la seule puissance européenne capable d'obtenir des résultats aussi significatifs avec si peu de moyens ; une capacité que les Etats-Unis, entre autres, nous en vient[2]. Pourtant, ces succès ponctuels, bien qu'impressionnants, dissimulent mal des lacunes croissantes.

Parce qu'elle n'en avait plus l'usage et parce qu'elle prétendait ne plus en avoir les moyens, la France s'est détournée de nombreux outils : les effectifs et la dotation en équipements de l'arme blindée et cavalerie (ABC) ont fondu



comme neige au soleil, les systèmes antiaériens et les systèmes d'artillerie se font rares, nos capacités de transport aérien sont sévèrement compromises et les effectifs du ministère des Armées se réduisent comme peau de chagrin[3]. Face aux groupes armés non-étatiques (GANE) rencontrés en Afrique et au Levant, cet état de fait impose quelques restrictions d'ensemble mais n'est pas déterminant ; tout au plus réduit-il nos options stratégiques et tactiques. L'erreur serait néanmoins de considérer que nos forces n'ont, à l'avenir, aucune chance d'être confrontées à des adversaires autrement mieux équipés, et que la seule opposition militaire se limiterait à une infanterie légère, certes courageuse, mais peu organisée et faiblement équipée. Plus qu'à la guerre d'aujourd'hui, c'est à la guerre qui vient que l'armée de Terre doit se préparer, au risque d'être balayée par ceux qui, loin de nos frontières, n'auront pas fait les mêmes erreurs.

Forces en présence

Si l'effondrement du bloc de l'Est a, pour un temps, ouvert la voie à l'émergence d'un monde multipolaire – bien qu'en réalité dominé par l'unique superpuissance restante, les États-Unis d'Amérique[4] – la montée en puissance de la Chine et le retour sur la scène internationale d'une Russie dotée de moyens nouveaux, permettent de visualiser un retour à une bipolarité relative mais propice à l'affrontement. Ce nouvel ordre géopolitique émergent semble porter en lui la promesse d'affrontements indirects, faisant à nouveau de la dissuasion conventionnelle un outil stratégique de premier plan [5], en complément indispensable du feu nucléaire.

D'un côté se tiennent les puissances qui, dans le sillage américain, se satisfont de l'actuel ordre international. Elles bénéficient des structures de pouvoir actuelles à des degrés divers, mais auraient dans l'ensemble plus à perdre qu'à gagner d'un dépassement de l'hégémon de Washington par l'un ou plusieurs de ses rivaux. Ces puissances que nous qualifierons ici de « garantes » ne partagent qu'un nombre limité d'intérêts secondaires, et entretiennent, sur un certain nombre de sujets, des positions variables et parfois même opposées. Elles n'en restent pas moins unies, au degré suprême, par un désir de *garantir* l'ordre international dans sa forme actuelle.

De l'autre côté de cette ligne de crête s'organisent des puissances très diversifiées, non-seulement dans leurs buts, mais encore dans leurs caractéristiques et leurs capacités. Elles partagent néanmoins de façon décisive l'ambition de voir évoluer l'ordre international dans un sens qui favoriserait leurs propres intérêts[7]. Ces puissances « alternatives » défendent, plus ou moins directement, des projets politiques disparates

dont la clé de voûte demeure la remise en question et le dépassement de l'hégémon des États-Unis.

Ces deux camps, organisés avec le temps en forteresses juridiques, économiques, politiques et matérielles, ne représentent pas l'ensemble de l'écosystème géopolitique international. Entre eux survivent une constellation d'acteurs de troisième rang, capables de naviguer, d'un événement à l'autre, des « garants » aux « alternatifs » et vice versa. Incapable de faire amener le pavillon à son adversaire, chaque forteresse tourne ses regards vers cette myriade de puissances relatives et indécises : il s'agit, dans cet ensemble bigarré qu'est « l'entre-deux », de conquérir les capitaux qui sécuriseront la



suprémie des « garants » ou, au contraire, structureront l'avènement des « alternatifs ».

La suprématie des uns, comme l'émergence des autres, ne repose aujourd'hui que sur l'accumulation de capitaux divers, à la fois économiques, politiques, démographiques et sociaux, dérivant par là même de sources au moins aussi diverses – économiques, succès diplomatiques et militaires, exploits politiques. La domination de « l'entre-deux » est intéressante en ce qu'elle permet, à la fois, l'exploitation de ressources et la diffusion d'un modèle sociopolitique et culturel – et donc d'une influence – renforçant d'autant la position du camp concerné. En ce sens, la rivalité géopolitique qui pouvait et peut toujours trouver dans l'affrontement militaire l'un de ses nombreux développements naturels, s'est superposée aux dynamiques libérales et capitalistes : deux monopoles internationaux s'affrontent ainsi pour l'accumulation de capitaux, ouvrant la voie au « triomphe suprême ». Ainsi, si les deux forteresses sus-citées semblent à l'abri d'un assaut direct, l'Entre-Deux s'affirme comme un territoire propice à l'affrontement : l'ennemi des puissances « garantes » ne pourra qu'y intervenir plus fermement dans les années à venir, dans la perspective d'une montée en puissance autorisant, *in fine*, la confrontation directe de forteresse à forteresse.

Les Forces armées françaises sont aujourd'hui le bras armé de la France, l'une des principales puissances Garantes. Leur devoir principal est de se préparer à l'affrontement décisif de demain qui, au sein de « l'entre-deux », déterminera la capacité du pays à sauvegarder son rang au sein de sa famille géopolitique. Cela présuppose d'être en mesure d'identifier les signaux qui annonceront l'affrontement futur, mais aussi de disposer d'une force capable d'y faire face.

Prémices et nature de l'affrontement futur

Le renforcement de la robustesse de notre forteresse ne doit pas nous conduire à négliger la possibilité d'un assaut dirigé contre le cœur même de notre nation ; au contraire, théoriser l'importance de « l'entre-deux » doit nous encourager à développer notre capacité à y intervenir. En ce sens, le territoire national ne doit donc pas être représenté comme un front distinct de celui que nous entendrions tenir au sein de « l'entre-deux », mais bien comme un simple prolongement du « front monde » dont l'émergence est rendue possible par le développement de la technologique, le raffinement de la lutte cyber et la croissance continue de la portée des armes.

Le combat futur se présente comme une synthèse de nos expériences martiales passées : il emprunte à notre vieille armée de la Guerre Froide la perspective d'un combat total contre un adversaire déterminé, nombreux et doté de systèmes d'armes variés, mais est semblable aux opérations extérieures des trente dernières années en ce qu'il repose sur la projection de forces à l'étranger dans un délai relativement contraint. Avant toute chose, le combat futur sera donc un défi logistique, puisqu'il sera nécessaire d'adapter nos capacités de projection à un adversaire, non seulement susceptible de nous contester la maîtrise des espaces maritimes, aériens et terrestres, mais encore de déployer face à nous une force moderne et combative, dotée d'une artillerie, mais aussi de sa propre cavalerie blindée, d'une aviation performante et de façon générale d'afficher un armement aussi efficace que le nôtre.

Il est possible de détailler, dès l'énonciation de cette réalité, un certain nombre de défaillances qui, si elles sont aujourd'hui sans conséquences, auraient au contraire un impact extrêmement important sur le maintien de nos capacités opérationnelles en cas de conflit de haute intensité. Ainsi, la France manque cruellement d'une aviation de transport[8] adaptée à un tel conflit. De même, ses systèmes antiaériens sont dépassés, sa dotation en chars médians et lourds[9] est insuffisante tout comme son artillerie tractée et automoteurs[10]. Enfin, le nombre de véhicules blindés est trop faible. Sur mer, ses bâti-

ments sont peu nombreux et pas assez protégés contre la missilerie antinavire de demain[11], tandis que les porte-hélicoptères d'assaut (PHA) Mistral sont notoirement dépourvus de moyens de protection suffisants. Dans les airs, l'excellente qualité des appareils français dissimule mal une faiblesse quantitative notoire. De cet état de fait, on peut tirer le constat que face à un adversaire correctement équipé et de puissance équivalente, la France subirait des pertes d'autant plus impor-



tantes que ces dernières seraient difficiles à remplacer, étant donné les limites en effectifs et en matériels.

Nous présupposons ici que l'ennemi ne viendra pas « nous trouver », mais qu'il choisira au contraire de conquérir dans l'Entre-Deux les atouts qui lui permettront, soit de s'en prendre ensuite directement à notre forteresse, soit d'obtenir la suprématie mondiale sans passer par un affrontement militaire d'envergure. Dans ce contexte, il est donc vain de se limiter à la seule préparation d'une lutte défensive articulée autour du territoire national et de ses marches, alors même qu'un adversaire pourrait se retrouver en position de nous dominer sans même avoir à nous affronter. Il s'agit dès lors d'identifier, dans « l'entre-deux », ces territoires où les « alternatifs » tenteront demain d'arracher aux « garants » la capacité de présider à la destinée du monde, par l'accumulation de territoires ou de ressources ouvrant la voie à une domination culturelle, économique, technologique et militaire. Ici, la dissuasion de l'adversaire passera d'abord par la compréhension de ce dernier, de ses objectifs, mais aussi de son fonctionnement ; il s'agit en somme de s'interroger sur les objectifs de l'ennemi : que recherche-t-il ?

L'armée de Terre dans la dissuasion conventionnelle future

Dans « l'entre-deux », les opérations adverses répondent à la nécessité d'accumuler des gains matériels comme immatériels, soit en s'emparant de territoires pour leurs ressources ou pour compléter un dispositif défensif ou offensif, soit pour faire la

démonstration d'une capacité militaire effective. Nous disposons en ce sens de deux exemples significatifs. En intervenant en Crimée, la Russie a sauvegardé son accès à la mer Noire, étendu ses défenses et prouvé au monde, non seulement sa capacité à intervenir en Ukraine, mais encore l'incapacité des Occidentaux à lui opposer une résistance efficace et coordonnée[12], adressant par là même un message à l'ensemble des puissances de troisième rang susceptible d'exciter des appétits. De la même façon, la politique chinoise en mer de Chine correspond à un lent grignotage de l'Entre-Deux en faveur de Pékin. Les îlots occupés, transformés en forteresses navales, constituent ainsi autant d'emplacements possibles de tir, décuplant la valeur des stratégies A2/AD[13] des forces armées chinoises. Dans les deux cas, deux puissances alternatives ont mis au défi le camp des Garants d'intervenir et, par deux fois, ce dernier s'est dérobé, soucieux de ne pas s'impliquer dans un nouveau conflit meurtrier. Ainsi, et sans jamais assaillir directement la forteresse occidentale, Moscou et Pékin ont décelé une première faille dans nos dispositifs, conquérant par là même de nouveaux avantages qui pourraient offrir, à l'avenir, les fondements d'une domination mondiale.

Aurait-il été possible de dissuader l'adversaire de ces deux manœuvres, toutes deux nourries d'un solide révisionnisme historique et s'affranchissant du droit international ? Si la réponse à cette question n'est pas certaine, il est néanmoins sûr que la présence d'éléments armés occidentaux, correctement équipés et bénéficiant d'ordres clairs à appliquer en cas d'intervention, aurait ébranlé le sentiment d'impunité des puissances alternatives, soit en neutralisant les ambitions adverses, soit en leur interdisant de mettre en scène un triomphe aisé et apparemment définitif. Ce détachement dissuasif aurait par ailleurs dû être soutenu par le maintien en armes, sur le territoire français, d'une force projetable conséquente, apte à intervenir en soutien des nations menacées ; c'est-à-dire à monter en ligne rapidement sans pour autant se séparer de ses moyens lourds.

La France a longtemps entretenu, dans le cadre de la surveillance de la puissance soviétique[14], une Force d'Action Rapide (FAR) capable de rechercher le contact avec l'adversaire en amont des positions défensives articulées autour du territoire national et disposant pour se faire de 47 000 personnels, 240 hélicoptères de combat et de manœuvre, 200 blindés légers et 200 tubes d'artillerie. Après sa dissolution en 1999, les ambitions françaises en termes de projection des forces ont été sévèrement revues à la baisse. Le Livre Blanc de la Défense de 2013 ne mentionne plus qu'un « échelon national d'ur-

gence » (5 000 personnels) permettant de constituer une « force interarmées de réaction immédiate » (FIRI, 2 300 personnels dont 1 500 pour le groupement terrestre interarmes) dotée d'engins blindés et d'hélicoptères et soutenue par un groupe naval articulé autour d'un porte-hélicoptères d'assaut (PHA) et des moyens opérationnels, de commandement et de contrôle associés. Cet ensemble doit être en mesure d'être projeté jusqu'à 3 000 kilomètres du territoire national dans un délai maximum de 7 jours.

Cette FIRI pourrait se concevoir comme l'avant-garde des forces terrestres projetables, à propos desquelles la documentation officielle précise les éléments suivants : « Les forces terrestres offriront une capacité opérationnelle de l'ordre de 66 000 hommes projetables comprenant notamment 7 brigades interarmes, dont 2 seront aptes à l'entrée en premier et au combat de coercition face à un adversaire équipé de moyens lourds. Ces forces disposeront notamment d'environ 200 chars lourds, 250 chars médians, 2 700 véhicules blindés multirôles et de combat, 140 hélicoptères de reconnaissance et d'attaque, 115 hélicoptères de manœuvre et d'une trentaine de drones tactiques. »[15]. Depuis la parution de ce document, deux nouveaux textes officiels ont néanmoins rectifié ces ambitions : la Revue Stratégique de Défense et de Sécurité Nationale de 2017 et la Loi de Programmation Militaire (2019/2025).



Cette dernière précise que la FIRI « pourra être renforcée à hauteur de 5 000 hommes sous 30 jours, équipés de moyens supplémentaires ».

La Loi de Programmation Militaire (2019/2025) doit garantir la capacité des armées françaises à « être engagées dans la durée et simultanément sur trois théâtres d'opérations, avec la capacité à assumer le rôle de nation-cadre sur un théâtre et à être un contributeur majeur au sein d'une coalition » via le déploiement d'un état-major interarmées, d'un état-major de niveau opératif, de l'équivalent d'une brigade interarmes de 6 000 à 7 000 hommes, de moyens navals et aériens conséquents et enfin, de bases aériennes projetées et de leurs postes de commandement. Il est néanmoins permis de douter de la capacité de la France à projeter une telle masse de personnels et de

véhicules, alors même que le déploiement de 15 600 hommes dans le cadre de l'Opération Serval a été un défi conséquent pour la logistique française, heureusement appuyée par des moyens alliés à hauteur de 30% des missions réalisées[16]. Or, l'adversaire d'alors ne disposait que de modestes moyens militaires.

La « société de haute intensité » face aux questions de soutenabilité

Pour apparaître comme un adversaire crédible et donc dissuader son adversaire de prendre position contre elle, l'armée de Terre doit non seulement posséder un nombre conséquent de matériels et de personnels, mais encore avoir la capacité de les projeter. L'équation de la dissuasion conventionnelle, pour autant, ne s'arrête pas là, a fortiori dans le cadre d'un conflit de haute intensité, caractérisé dans la doctrine française par l'activation de « l'ensemble des fonctions opérationnelles [...] pour s'opposer à une violence caractérisée de l'adversaire. »[17]. Cette définition, relativement imprécise, suggère néanmoins l'essentiel : la haute intensité entraînera par définition des pertes humaines et matérielles conséquentes, face à un adversaire activant lui aussi l'ensemble de ses fonctions opérationnelles.

Dès lors, la crédibilité de la dissuasion conventionnelle assurée par l'armée de Terre et ses capacités de projection, bénéficierait grandement d'une insertion de ces capacités opérationnelles, stratégiques et tactiques dans un écosystème socioculturel plus vaste. Au-delà de sa capacité à intervenir – et à intervenir en force – l'armée de Terre doit, en ce sens, faire la démonstration de son intégration au sein d'un système économique et industriel conséquent, assurant non seulement la qualité de ses matériels, mais encore sa capacité à remplacer ceux qui pourraient être détruits au contact de l'adversaire [18]. De façon plus décisive encore, la société française doit renouer avec le prix du sang à payer, car un conflit de haute intensité entraînera des pertes importantes, qu'une sensibilité exacerbée à la mort rendrait plus importantes encore. En dehors de sa capacité à produire des matériels, il est ainsi important d'assurer notre faculté à recruter, former et déployer l'ensemble des combattants nécessaires à la victoire. Alors, seulement, l'agression ennemie pourra être prévenue et dissuadée, la perspective contraire – de se retrouver face à une armée sous-équipée et pourvue d'effectifs réduits – n'étant en rien dissuasive. Est-ce à dire qu'il faut renoncer à chérir ceux qui nous protègent, ou qu'il faut cesser d'apprécier à sa juste valeur la vie de nos combattants ? Non, en ce que ces craintes

naturelles dessinent largement l'environnement civilisationnel que nous chérissons et pour lequel nous aurions alors à nous battre. Il est néanmoins nécessaire d'encourager l'éclosion



d'une « société de haute intensité », non seulement pour produire en masse les matériels nécessaires à la victoire, mais encore pour accepter la perte de nombreux soldats.

La question de l'émergence d'une société de haute intensité pose des questions culturelles et philosophiques importantes et présuppose un incontournable effort de clarification. Il ne s'agirait pas, en effet, de signer la fin de l'ordre socioculturel occidental valorisant l'existence individuelle et le confort matériel, mais bien d'assurer la transition, dans le cadre d'un conflit de haute intensité, d'une société de confort vers une société de combat. Or, l'armée de Terre peut là aussi jouer un rôle clé : son emprise territoriale, la masse des personnels qu'elle entretient, sa participation à la vie économique quotidienne du pays, offrent en effet à cette armée une capacité unique de s'adresser à la population. Cela irait par ailleurs dans son propre intérêt, l'émergence possible d'une société de combat renforçant plus avant ses capacités dissuasives et éloignant du même coup la perspective d'un conflit meurtrier. Une partie de ces efforts, par ailleurs, a déjà été accomplie : la société française n'est pas aussi réfractaire à la mort de ses soldats qu'on veut bien le penser ; c'est à la mort insensée qu'elle s'oppose avec ferveur[19], ce qui souligne la nécessité d'inscrire le combat actuel comme les combats futurs dans un discours clair, légitimant non seulement la mort, mais encore l'engagement : les soldats doivent ainsi voir le leur valorisé de leur vivant[20], les éloges ne pouvant aller qu'aux morts[21].

Conclusion

Les armées françaises demeurent ainsi particulièrement bien adaptées à l'engagement en alliance, le déploiement coordonné d'unités françaises et étrangères permettant le dépassement ponctuel de déficits capacitaires spécifiques. On observe par ailleurs que les forces armées françaises ont encore récemment fait la démonstration de leurs capacités martiales au contact des GANE rencontrés le long de la bande sahélo-saharienne (BSS) ou au Levant. Toutefois, les différents éléments mis en avant dans cet article illustrent le caractère nécessaire de la préparation à un conflit de haute intensité nous opposant, seuls, à un adversaire déterminé et de rang équivalent ou supérieur. Dès lors, il apparaît impératif de renforcer notre capacité à comprendre l'adversaire de demain et à identifier les théâtres où il sera nécessaire de l'affronter en densifiant nos réseaux de collecte et de traitement de l'information, tout en dotant nos armées de moyens lourds en plus grande quantité, notamment une meilleure cavalerie blindée, une artillerie plus performante et des systèmes antiaériens adaptés au combat futur[22]. De même, il apparaît crucial de sauvegarder notre capacité à « entrer en premier » en développant les outils adaptés à la neutralisation des systèmes A2/AD[23]; d'assurer le caractère projetable de ces moyens en renforçant notre aviation de transport et les différentes unités responsables de la logistique militaire, tout en multipliant les emprises françaises à l'étranger ou, à défaut, le déploiement régulier d'unités françaises au sein de l'Entre-Deux, une pratique particulièrement appréciée par nos alliés et observée par nos adversaires[24]. Enfin, et surtout, il semble particulièrement opportun de faciliter l'émergence en France d'une sensibilité politique adaptée aux conflits de haute intensité. Cette dernière pourrait prendre deux directions : l'accoutumance de la population aux nombreux effets d'un affrontement de cette nature et le développement d'une culture financière et industrielle adaptée à la production rapide et massive de matériels lourds. L'armée de Terre française disposerait alors de moyens adaptés à son rôle stratégique[25] et pourrait représenter le point cardinal de la dissuasion conventionnelle future.

Si les armées françaises manquent encore aujourd'hui de moyens adaptés à la haute intensité probable, certains programmes illustrent bien la prise de conscience, non seulement de la hiérarchie militaire, mais encore des industriels et surtout des responsables politiques. Le programme Scorpion s'inscrit en ce sens et doit être salué. En effet, il devrait doter l'armée de Terre de moyens lourds conséquents et bien adaptés au

combat de haute intensité, en autorisant le renouvellement des capacités médianes et lourdes. Ainsi, 200 chars Leclerc seront modernisés et portés au standard XLR, 300 engins blindés de reconnaissance et de combat Jaguar succéderont aux AMX10RC et aux ERC90, 1872 véhicules blindés multirôles Griffon remplaceront les véhicules de l'avant blindés (VAB)



encore en dotation, alors que 978 véhicules blindés multirôles légers Serval devraient être introduits dans l'armée de Terre à l'horizon 2030. Ces différents blindés seront de fait plus adaptés aux enjeux stratégiques contemporains et attestent, en ce sens, la capacité de la France à repenser la structure de ses armées pour mieux s'adapter aux combats futurs.

L'émergence d'une dissuasion conventionnelle adaptée à un conflit de haute intensité est un défi global. Elle présuppose de profonds questionnements doctrinaux, technologiques, juridiques et économiques, mais aussi un effort national de recrutement, de formation et de préparation à un conflit nouveau, empruntant aux affrontements d'hier l'intensité du combat interarmées et interarmes moderne, sans pour autant renier les défis logistiques propres aux guerres expéditionnaires que la France mène en Afrique, dans la BSS et au Levant. Le conflit de haute intensité est ainsi particulièrement exigeant. Il est coûteux, d'abord en capitaux économiques et politiques, mais surtout, il ne faut pas l'occulter, en matériels et en sang. Or, et c'est là un paradoxe que l'élite politique peine à dépasser, le meilleur moyen d'éviter le déclenchement d'un tel conflit reste l'entretien d'une force dissuasive conventionnelle efficace, et donc la hausse de nos dépenses militaires. En ce sens, ces crédits ne représentent donc pas une perte sèche, mais bien un investissement sur l'avenir qui peut s'avérer particulièrement rentable dans le domaine de la sécurité internationale. Cette règle est une constante, que l'écrivain Végèce rappelait déjà, il y a quinze siècles : « le peuple romain, depuis longtemps, équi-

paît une flotte [...] pour l'utilité de sa grandeur, non parce qu'un danger soudain la rendait nécessaire, mais au contraire pour ne pas avoir un jour à supporter cette nécessité. Car personne n'ose déclarer ou causer du tort au pays ou au peuple qu'on sait fin prêt et résolu à résister et à sévir ». Il appartient désormais à la France, à travers ses armées, d'apparaître comme une puissance résolue à résister et à sévir, pour sa sécurité, mais aussi aux yeux de l'ensemble des puissances de troisième rang situées entre le camp des Garants et celui des Alternatifs.

- [1] MERCHET Jean-Dominique, [Le général Lecointre veut réduire l'engagement de l'armée sur le sol étranger](#), l'Opinion, 09.10.2018.
- [2] CHAPLEAU Philippe, [La guerre expéditionnaire française au Mali vu par la Rand Corporation](#), Lignes de Défense, 21.10.2014.
- [3] MERCHET, Jean-Dominique. « Les transformations de l'armée française », Hérodote, vol. no 116, no. 1, 2005, pp. 63-81.
- [4] VEDRINE, Hubert. « Que reste-t-il de l'hyperpuissance ? », Géoeconomie, vol. 66, no. 3, 2013, pp. 55-64.
- [5] GOYA Michel, [Mais où est donc passée la dissuasion conventionnelle ?](#), La Voie de l'Épée, 05/02/2018
- [6] MVE ELLA, Léandre. « Le temps des humiliés. Pathologie des relations internationales, Bertrand Badie, Odile Jacob, 2014, 250 p. », Civitas Europa, vol. 34, no. 1, 2015, pp. 313-317.
- [7] FOSSAERT, Robert. « Le système mondial, vu des
- [8] LAGNEAU Laurent, [Armée de l'Air : Le transport aérien tactique est « au creux de la vague »](#), Opex 360, 30/10/2018.
- [9] LAGNEAU Laurent, [L'armée de Terre souffre de fragilités capacitaires « majeures »](#), Opex 360, 06/11/2017.
- [10] SAINT-VICTOR Florent (de), [L'artillerie française - \(Quelques possibles\) tendances pour demain en opérations 3/3](#), Mars Attaque, 16/07/2018.
- [11] LAGNEAU Laurent, [La menace des missiles antinavires est un « sujet majeur » pour la Marine nationale](#), Opex 360, 10/12/2017. débuts du XXI^e siècle », Hérodote, vol. 108, no. 1, 2003, pp. 7-42.
- [12] DUBIEN Arnaud, [Que veut la Russie en Ukraine ?](#), Le Monde, 04/03/2014.
- [13] BRUSTLEIN Corentin, [La marine chinoise à l'horizon 2030 et l'objectif du découplage stratégique](#), Ultima Ratio, 16/02/2017.

[14] HUMBLLOT, Guillaume. « La puissance militaire soviétique vue par les attachés militaires français à Moscou (1945-1953) », Guerres mondiales et conflits contemporains, vol. 218, no. 2, 2005, pp. 101-114.

- [15] Documentation officielle, [Livre Blanc de la Défense \(2013\)](#), République Française, 2013.
- [16] LAGNEAU Laurent, [Mali : L'opération Serval en chiffres](#), Opex360, 22/11/2013.
- [17] DC-004, Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle, Commandement interarmées de concepts, doctrines et expérimentations, Ministère de la Défense, décembre 2013, amendé juin 2015.
- [18] BIHAN Benoist, [Repenser la guerre au XXI^e siècle – Deuxième partie : Mettre en adéquation les fins, les moyens et les méthodes](#), La Plume et le Sabre, 25/11/2008.
- [19] GOYA Michel, [Le mythe de l'aversion de l'opinion publique aux pertes](#), La Voie de l'Épée, 12/03/2019.
- [20] GOYA Michel, [Cachez ce soldat, que je ne saurais voir](#), La Voie de l'Épée, 02/06/2019.
- [21] GOYA Michel, [Béret verts et zone rouge](#), La Voie de l'Épée, 13/05/2019.
- [22] MALDERA Nicolas, [Combat de haute-intensité : où en sommes-nous ?](#), Fondation IFRAP, 01/03/2018.
- [23] BRUSTLEIN Corentin, [Vers la fin de la projection de forces ? II. Parades opérationnelles et perspectives politiques](#), Institut Français de Relations Internationales, 01/05/2010.
- [24] LASCONJARIAS Guillaume, [Forces terrestres et réassurance : Quelles options pour l'Alliance ?](#), Institut Français de Relations Internationales, 01/01/2016.
- [25] TENENBAUM Elie, [Le rôle stratégique des forces terrestres](#), Institut Français de Relations Internationales, 01/02/2018.

